

CONDITIONS D'ACCUEIL DU SPECTACLE **PUBLIC.QUES!**

L'accueil du spectacle *PUBLIC.QUES!* est indissociable d'un temps de travail sur le territoire :
- repérage artistique et technique, définition du parcours du spectacle
- adaptation de l'œuvre dans chaque ville (rencontres, ressources historiques, répétitions...)
- ateliers et actions artistiques pour intégrer 15 à 20 complices dans le spectacle

Durée du spectacle : 1h45.

Jauge publique : 100 pers.

Équipe des complices : 16 à 20 pers.

Équipe Acte en diffusion : 3 artistes (en scène) + 1 régisseur.se générale (+ 1 chargée de production-diffusion le jour du spectacle).

Déroulement de la résidence et de la création avec les complices

Phase 1 // Repérage artistique et rencontres partenaires

// 2 ou 3 jours

// avec Annick Charlot et Pierre Amoudruz : Repérage artistique (3 mois avant la diffusion)

- = Mise en place du parcours, immersion, rencontres partenaires et acteurs locaux, cadrage technique
- = Soirée de présentation publique

Phase 2 // Adaptation-répétitions et intégration des complices

// 5 jours - du mercredi au dimanche

// équipe ACTE complète soit 4 personnes

- = Adaptation, répétitions in situ
- = Formation des complices : 1 atelier de 3 heures + 1 stage week-end de 13 heures

Phase 3 // Finalisation et représentations

// 4 ou 5 jours - du jeudi au dimanche

// équipe artistique complète

- = Fin d'adaptation, répétitions
- = Fin de formation des complices : 2 ateliers de 3 heures
- = 1 répétition générale (équipe artistique + complices + équipe technique)
- = 2 représentations (minimum)

* Les phases 2 et 3 sont séparées d'une à deux semaines.

* La formation des complices comprend : 22 heures d'ateliers / 3 heures de répétition générale.

Les besoins techniques

Le spectacle *PUBLIC·QUES!* évolue en autonomie sonore (100 casques audio, système de diffusion FM, petite sono type liberty, sont fournis par la compagnie).

Mobilisation et médiation des complices

PUBLIC·QUES! nécessite la présence d'une personne dédiée à la médiation des complices, en amont et durant les temps de résidence. Cette personne est sous la responsabilité du lieu d'accueil.

- Mobilisation d'une vingtaine de complices (communication, gestion des inscriptions...)
- Accueil et accompagnement des complices durant les répétitions et représentations.

Besoin d'espaces de résidence et de répétitions

- **Espaces extérieurs in situ** : les répétitions se déroulent dans les espaces réels du spectacle.
- **Un espace QG de l'équipe, environ 30 m2** : type salle de réunion, sécurisé et permanent sur les temps de résidence pour :
 - travail à la table et réunions,
 - stockage du matériel (100 casques, régie portable, accessoires, costumes...)
 - montage de notre régie (mise en charge des casques, des talkies walkies... etc.)
- **Un espace d'accueil et de répétitions pour les complices, 40 m2 minimum** : type salle de pratique corporelle, salle de Mairie, gymnase, hall, scène...
 - repli en cas de pluie et/ou utilisation ponctuellement pour des répétitions complices

Démarches administratives et besoins d'encadrement humain du spectacle

- **En amont** : en lien avec le/la régisseur-se général-e de la compagnie, établissement des demandes d'autorisation pour le parcours en espace public.
- **Durant la résidence de fabrication** : une personne assistante technique (régisseur-se plateau, stagiaire, bénévole...) selon calendrier à définir ensemble.
- **Pour la régie de la générale et les spectacles** : 2 régisseur-ses plateau ou une équipe de 4 bénévoles..
- **Le jour « j »** : mobilisation d'une équipe d'encadrement pour baliser et sécuriser la déambulation publique.

En cas d'accueil par une Municipalité, le soutien logistique d'une structure culturelle serait un atout pour l'accompagnement technique et la médiation.

À prévoir en plus la prise en charge :

- transport de l'équipe (2 personnes en train pour le repérage, 2 personnes en utilitaire + 2 personnes en train pour la phase 2 et 3)
- logements et défraiements (adaptés selon les structures d'accueil).

Contact

Caroline BERTHOD, directrice de production – 06 82 28 63 61
caroline@aventurine-et-compagnies.com